



MERCREDIS DÉCOUVERTE DES GRANDES INVENTIONS

JANVIER / FÉVRIER 2023

ACCUEIL DE LOISIRS 6-12 ANS



6-12 ans

DÉCOUVERTE DES GRANDES INVENTIONS

MERCREDI 4/01

Fabrique ta Montgolfière



Grand jeu Ballon Américain :
Connaissance sur les différents transports



MERCREDI 11/01

Fabrication de bateau en bâton



Grand jeu des Pirates

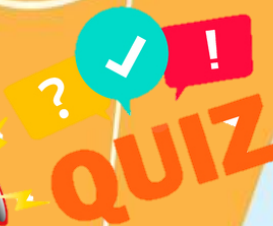


MERCREDI 18/01

À la découverte des avions



Le Grand Quizz sportif



MERCREDI 25/01

L'évolution du Téléphone :
À la découverte du premier téléphone et fabrication d'un smartphone

Le cerceau des inventions
&
jeu du téléphone



Réalisation du clip
du centre de
loisirs PARTIE 2



6-12 ans

DÉCOUVERTE DES GRANDES INVENTIONS

MERCREDI 1^{er}/02

Grand jeu : Rallye Photo

La Collection des grandes inventions



Sortie Cinéma

Lieu et Horaire à confirmer

Réalisation du clip du centre de loisirs PARTIE 3



MERCREDI 8/02

Fabrication d'un plateau télévisé et d'un cadre TV



Grand jeu :
Mercredi tout est permis

Présentation du
CLIP du centre de
loisirs



HORAIRES

7H30-9H	: Accueil des enfants au centre
9H-11H30	: Activités, jeux ou sorties
11H30	: Déjeuner
13H	: Temps Calme
14H30-16H	: Activités, jeux ou sorties
16H	: Goûter
17H-18H30	: Départ des enfants du centre

TARIFS

Tarifs applicables en 2023

Quotients familiaux	Tarifs à l'heure
A : QF < 100€	1,15 €
B : 101€ > QF > 200€	1,15 €
C : 201€ > QF > 300€	1,15 €
D : 301€ > QF > 400€	1,30 €
E : 401€ > QF > 500€	1,40 €
F : 501€ > QF > 600€	1,45 €
G : 601€ > QF > 700€	1,70 €
H : 701€ > QF > 800€	1,80 €
I : 801€ > QF > 900€	1,90 €
J : 901€ > QF > 1 000€	2 €
K : 1 001€ > QF > 1 100€	2,10 €
L : 1 101€ > QF > 1 200€	2,20 €
M : 1 201€ > QF > 1 500€	2,20 €
N : QF > 1 501€	2,40 €

INSCRIPTIONS

- avoir un dossier complet
 - Fiches de renseignement et sanitaire de votre enfant
 - Photocopies du carnet de vaccinations de l'enfant
 - Attestation d'assurance scolaire
 - Votre numéro d'allocataire CAF ou votre avis d'imposition
 - Une attestation d'employeur stipulant que les parents ont une activité professionnelle le mercredi.
 - Un justificatif de domicile

Le paiement se fait au moment des inscriptions.

La facturation des heures complémentaires sera effectuée à la fin du mois. Le règlement pourra se faire via le portail famille de l'IFAC ou auprès du directeur du centre de loisirs.

2- être dans les critères de priorisation :

Les enfants domiciliés et scolarisés à Auriol ;

Les enfants dont les parents travaillent ;

Les enfants avec un dossier administratif complet et traité par ordre de traitement.

La commune d'Auriol participe à hauteur de 1€ pour les enfants/jeunes de la commune. **Le tarif indiqué ne tient pas compte de cette participation**

CONTACT



Centre d'animations « les p'tits loups » - IFAC Auriol

Château de la Bardeline – Avenue Jean Maffre – 13390 Auriol

Tel : **06 63 32 10 11**

E-mail : contact.auriol@dso.ifac.asso.fr ou <https://www.ifac.asso.fr/auriol>

